

La Ville de Saint-Hyacinthe est à la recherche de nouveaux talents pour relever les défis actuels et contribuer activement au développement de notre communauté dynamique.

DEVENEZ CHEF.FE DE LA DIVISION ENVIRONNEMENT SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Concours 26-103

Sous la responsabilité de la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement, le chef de la Division environnement planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des activités environnementales. Il veille, notamment, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de programmes et de réglementation visant la conservation, la protection ainsi que l'amélioration des milieux urbain et naturel, puis s'occupe de la mise en valeur de ces milieux, et ce, en adéquation avec les objectifs municipaux de planification du développement du territoire et principalement des orientations découlant de l'adoption du premier plan de développement durable. Il sensibilise, informe et conseille les divers services municipaux, les partenaires du milieu et la population, des mesures à prendre afin que la municipalité développe des approches axées sur le développement durable du territoire. Il agit à titre d'expert-conseil auprès du comité consultatif en développement durable. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la Division environnement.

Principales fonctions

- Collabore à la détermination des objectifs stratégiques de la Ville, en élaborant et en recommandant des axes d'intervention, programmes, plans d'action, politiques et de réglementation en regard des enjeux et des défis environnementaux principalement en lien avec le plan de développement durable, le tout conformément aux lois et règlements en vigueur, puis voit à leur application en lien étroit avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;
- Gère le personnel sous son autorité, conformément aux politiques, orientations et procédures en vigueur à la Ville, et s'assure de l'application de la convention collective des employés sous sa responsabilité;
- Participe à la négociation et à la gestion de protocoles d'entente avec d'autres paliers de gouvernements, des partenaires du milieu, des groupes communautaires ou des entreprises privées, en vue de réaliser des projets de conservation et de protection de l'environnement, d'assainissement des milieux naturels ou de mise en valeur de ces milieux;
- Assure l'application des règlements et des lois de nature environnementale, notamment en matière de gestion des cours d'eau, qualité de l'air, sols contaminés, installations sanitaires, ouvrage de captage, nuisances, etc.;

- Assure la mise en œuvre du plan de développement durable et de la politique de l'arbre, et oriente l'organisation vers de nouvelles préoccupations environnementales et des redditions de comptes s'y rattachant;
- Initie des études, recherches et des analyses dans le but de dresser des inventaires, de fournir des statistiques et des indicateurs permettant de planifier et de développer des approches d'intervention ou des programmes dans les domaines de compétence de sa division;
- Assure la coordination et le suivi au niveau des différents programmes en lien avec l'environnement et le développement durable pour lesquels des projets municipaux pourraient potentiellement bénéficier de subventions et/ou de reconnaissances particulières;
- Organise, collabore et participe à la mise en place et à la réalisation de campagnes et d'événements de sensibilisation et d'information du public sur les sujets relatifs aux activités de promotion de l'environnement;
- Renseigne les citoyens et autres intervenants sur les politiques, programmes, projets et la réglementation applicable en matière environnementale, et assure le suivi des demandes ou plaintes provenant des citoyens;
- Agit à titre d'aide technique pour les urgences environnementales pour les autres services municipaux;
- Assure la supervision de certains éléments des contrats d'enlèvement, de transport et de disposition des matières résiduelles en collaboration étroite avec la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, et veille à favoriser une amélioration constante de la performance en matière de gestion desdites matières résiduelles. Assure auprès des citoyens la mise en place des différents éléments identifiés aux contrats (distribution de bacs, procédures à suivre, etc.);
- Agit à titre de secrétaire du comité consultatif en développement durable (CCDD), ce qui implique l'élaboration de l'ordre du jour des rencontres, la préparation des dossiers à soumettre aux membres, la participation aux réunions, la rédaction des procès-verbaux desdites rencontres et le suivi des recommandations entérinées par le Conseil municipal. Aussi, il participe aux différents comités techniques œuvrant dans le domaine;
- Peut être appelé à participer à des inspections sur le territoire et à émettre des permis et des certificats d'autorisation relatifs à son champ de compétence;
- Prépare les prévisions budgétaires pour le fonctionnement de sa division;
- Effectue toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Exigences du poste

- Diplôme d'études de 1^{er} cycle (baccalauréat) relié au domaine de l'environnement ou des sciences de la nature. Toute combinaison d'études et d'expérience équivalente pourra être considérée;



- Un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinentes dans une fonction de gestion dans un service de l'environnement, de préférence acquise dans le domaine municipal;
- Un certificat universitaire en administration constitue un atout;
- Connaissance pratique des logiciels Word et Excel;
- Posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Posséder des aptitudes propres au leadership, à l'organisation, à la communication et au maintien de bonnes relations interpersonnelles;
- Avoir des habiletés pour travailler en équipe, interservices et en gestion de projets;
- Être intègre, impartiale et avoir le sens des responsabilités et de la coordination;
- Posséder le sens de l'analyse, de synthèse et de jugement, puis faire preuve de créativité.

Rémunération

Selon la politique de rémunération des cadres, l'échelle salariale associée à ce poste varie de **101 961 \$ à 119 954 \$**, et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 6 juin 2026** au : <https://www.st-hyacinthe.ca/ville/emplois>.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.